

Mme Michèle Philippe
Commissaire-enquêtrice
Rue de la Halte
BP 7 – 35890 Laillé

Rennes, le 7 / 11 / 2023

Objet : Enquête publique Centrale photovoltaïque Laillé

Madame la Commissaire-enquêtrice,

J'ai pris connaissance de l'enquête publique conduite sous votre égide suite à la demande de permis de construire de la société VALECO pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne carrière de la Roche, à Laillé.

Dans sa délibération du 9 octobre 2023, la commune de Laillé a émis un avis négatif sur ce projet, soulignant son incompatibilité avec les enjeux de préservation de la biodiversité sur ce site ; la commune faisant part de sa volonté de « racheter l'ensemble du site avec l'aide du Département pour en faire avec le MNIE d'Orgères qui la jouxte, un nouvel Espace Naturel Sensible ou a minima un espace où la préservation de la biodiversité est renforcée ».

En qualité de Vice-Président délégué à la biodiversité, aux espaces naturels sensibles et à l'eau au Conseil Départemental, je tenais à insister, dans le cadre de l'enquête publique, sur l'intérêt exceptionnel de ce site sur le plan de la biodiversité pour l'Ille-et-Vilaine. L'espace classé MNIE d'intérêt écologique majeur, dès 2013, présente des habitats de landes, des zones d'affleurement rocheux et de pelouses rares remarquables, pour lesquels nous portons une attention particulière avec, comme pour les landes, un plan d'action dédié compte tenu de leur rareté à l'échelle départementale. Ce site est également un réservoir de biodiversité abritant de nombreuses espèces faunistiques patrimoniales (oiseaux, invertébrés, chiroptères etc.) pour certaines considérées en danger à l'échelle régionale.

Ces différents éléments confirment l'intérêt de la réflexion engagée par la commune sur ce site pour en faire un Espace Naturel Sensible, avec l'aide du Département. Dans ce cadre, j'émetts un avis défavorable sur le projet de central photovoltaïque sur le site, tel qu'envisagé.

Je vous prie de croire, Madame la Commissaire-enquêtrice, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Yann Soulabaille

Vice-Président délégué à la biodiversité, aux
espaces naturels sensibles et à l'eau